

de libérer un montant pouvant atteindre 120 millions de dollars, qui pourrait servir à réduire le déficit.

Après avoir examiné les efforts qu'ont déployés jusqu'à présent le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et les banques, nous recommandons que le gouvernement soutienne les initiatives visant à améliorer les services offerts aux PME et nous préconisons l'établissement de relations de collaboration continue entre les institutions financières internationales et la SEE. Nous recommandons en outre que les priorités du gouvernement fédéral et de la SEE soient mieux coordonnées et qu'on les fasse davantage connaître.

Maillage entre l'aide au développement et le commerce

Le Comité est d'avis qu'il faut améliorer le maillage entre l'aide au développement et le commerce, notamment en transférant au ministre du Commerce international la responsabilité du Programme de coopération industrielle (PCI) de l'ACDI. En outre, le Comité recommande d'améliorer les modalités administratives et les critères qui se rapportent à ce programme, par exemple, en accroissant le recouvrement des coûts et en prenant les mesures nécessaires pour que la participation du Canada aux études préliminaires et aux études de faisabilité permette d'accroître les débouchés pour les fabricants canadiens.